

Point de vue

Une école inscrite dans son temps

Frédéric Phaure, Directeur général de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse.

Frédéric Phaure observe que les professionnels de la PJJ partagent le souci prononcé, sincère et militant d'un système fondateur de valeurs, celles de la justice pénale et civile des mineurs. L'anniversaire de l'ENPJJ a permis d'écouter des pionniers, des maîtres, des défricheurs, des mentors, des contemporains et des jeunes pousses. Il a été l'occasion de croisements rares de professions et d'institutions différentes, au service d'une même cause. Les échanges ont montré un souci commun de la triple éthique fondatrice :

- Éthique de conviction ;
- Éthique de responsabilité ;
- Éthique de sollicitude, d'attention à l'autre.

L'École se veut inscrite dans son temps, éclairée et éclairante sur des enjeux appelant un accompagnement spécifique par la formation. Elle accompagne les textes comme le Code pénal des mineurs, mais également les outils éducatifs et logiciels qui les assortissent. Elle vise à transmettre des pratiques actualisées, des savoir-faire, des savoir-être, des postures, en milieux ouverts, auprès des parents, en hébergements, en centres éducatifs fermés. Ces savoirs constituent l'identité profonde des métiers, parce qu'ils sont « *capitalisés dans des institutions par imitation* », selon Jean-Jacques Yvrel.

L'enjeu est d'adosser les pratiques à un socle de connaissances scientifiques et à des résultats actualisés de la recherche, afin que les apprenants se construisent dans un cadre de référence qui les dépasse et qui les rassemble. La relation duelle avec l'enfant ou l'adolescent ne suffit jamais dans une relation éducative. La parole des enfants doit être de plus en plus incorporée dans les enseignements, sachant que les formations dispensées leur sont indirectement destinées.

Une école du service de l'État, dont le cœur bat pour davantage de justice et d'éducation, doit savoir regarder devant elle. L'ENPJJ doit pouvoir aider collectivement aux difficultés à venir, et notamment :

- La crise démocratique, la désaffiliation à la République, la défiance envers les institutions ;
- Les promesses et les illusions de l'hyper numérisation des relations humaines, matérialisées par les pratiques des enfants accompagnées par la PJJ ;
- La crise environnementale, qualifiable de « combat du 21^{ème} siècle ».

L'ENPJJ doit être beaucoup plus présente sur ces trois enjeux, car elle forme des professionnels qui accompagnent des personnes, dont le monde à venir sera profondément imprégné de ces trois crises. Ces enjeux sont suffisamment réels pour imprégner, déjà, les contenus de formation.

En 2023 se tiendront :

- Des journées de valorisation de la Recherche, sur la justice dans un monde de données numériques ;
- Des rencontres professionnelles sur la protection de l'environnement comme enjeu éducatif.

Frédéric Phaure tient à remercier la trentaine d'intervenants qui ont accepté l'invitation de l'ENPJJ et l'ensemble des personnes qui ont permis de rendre cet évènement possible.